

1910, ATTENTION TRAVAUX
De la Grande Percée à la cité-jardin du Stockfeld
Partie 1: détruire



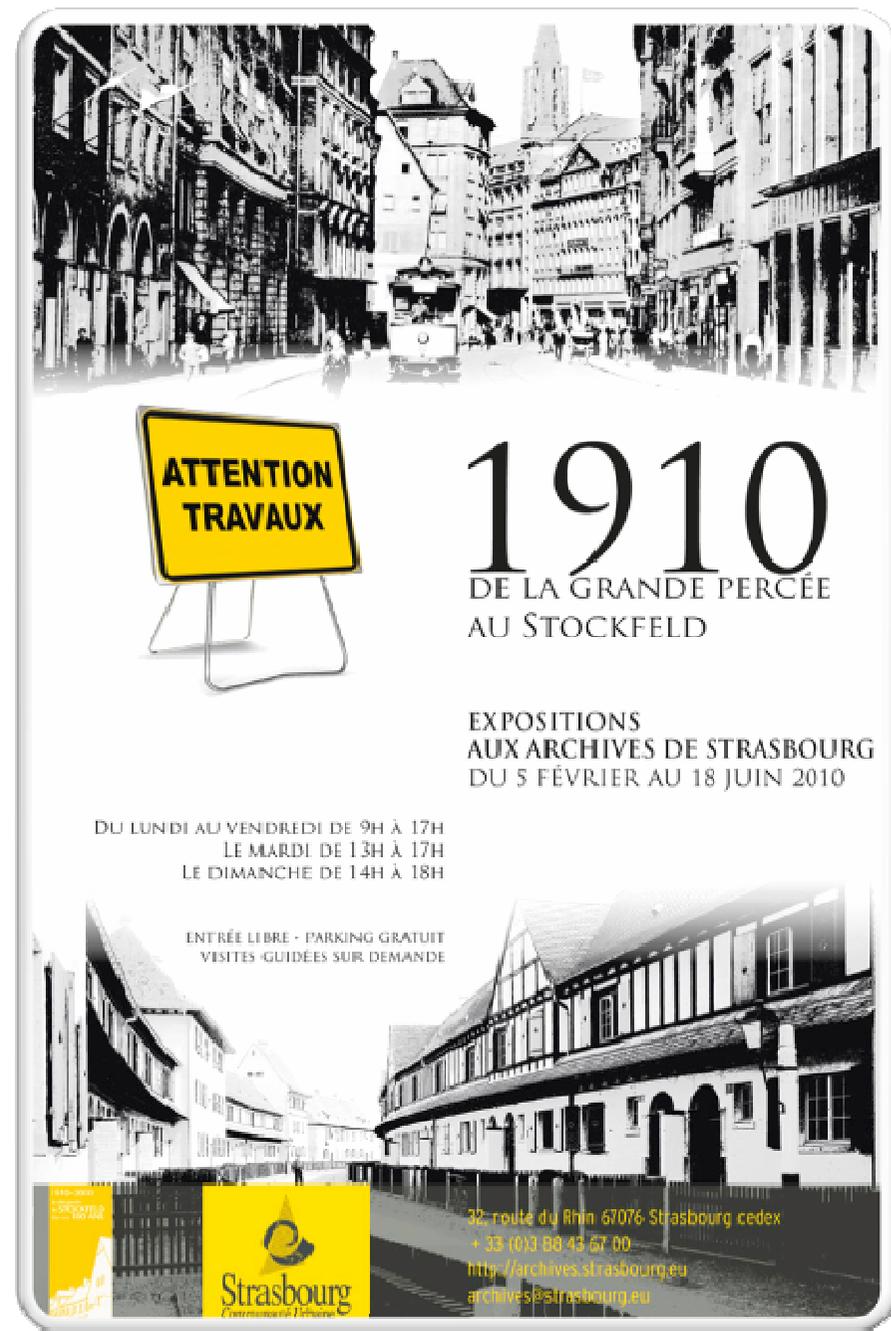
Cette exposition virtuelle reprend des documents présentés au public en 2010 aux Archives de la ville de Strasbourg et de la CUS à l'occasion d'une exposition intitulée « Attention travaux. 1910 de la grande percée au Stockfeld », ainsi que des textes tirés des panneaux et du catalogue:

Attention travaux. 1910 de la grande percée au Stockfeld. Catalogue d'exposition, Archives de la ville et de la CUS, 2010. ISBN: 2-907531-28-X

Toute reproduction commerciale, même partielle, d'un document d'archives est soumise à l'autorisation des Archives de la Ville et de la Communauté urbaine de Strasbourg.

Conception et réalisation du diaporama:

Christelle STRUB, professeur agrégée d'histoire, chargée de mission aux Archives de Strasbourg.



ATTENTION TRAVAUX

1910

DE LA GRANDE PERCÉE
AU STOCKFELD

EXPOSITIONS
AUX ARCHIVES DE STRASBOURG
DU 5 FÉVRIER AU 18 JUIN 2010

DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H À 17H
LE MARDI DE 13H À 17H
LE DIMANCHE DE 14H À 18H

ENTRÉE LIBRE - PARKING GRATUIT
VISITES GUIDÉES SUR DEMANDE

32, route du Rhin 67076 Strasbourg cedex
+ 33 (0)3 88 43 67 00
<http://archives.strasbourg.eu>
archives@strasbourg.eu

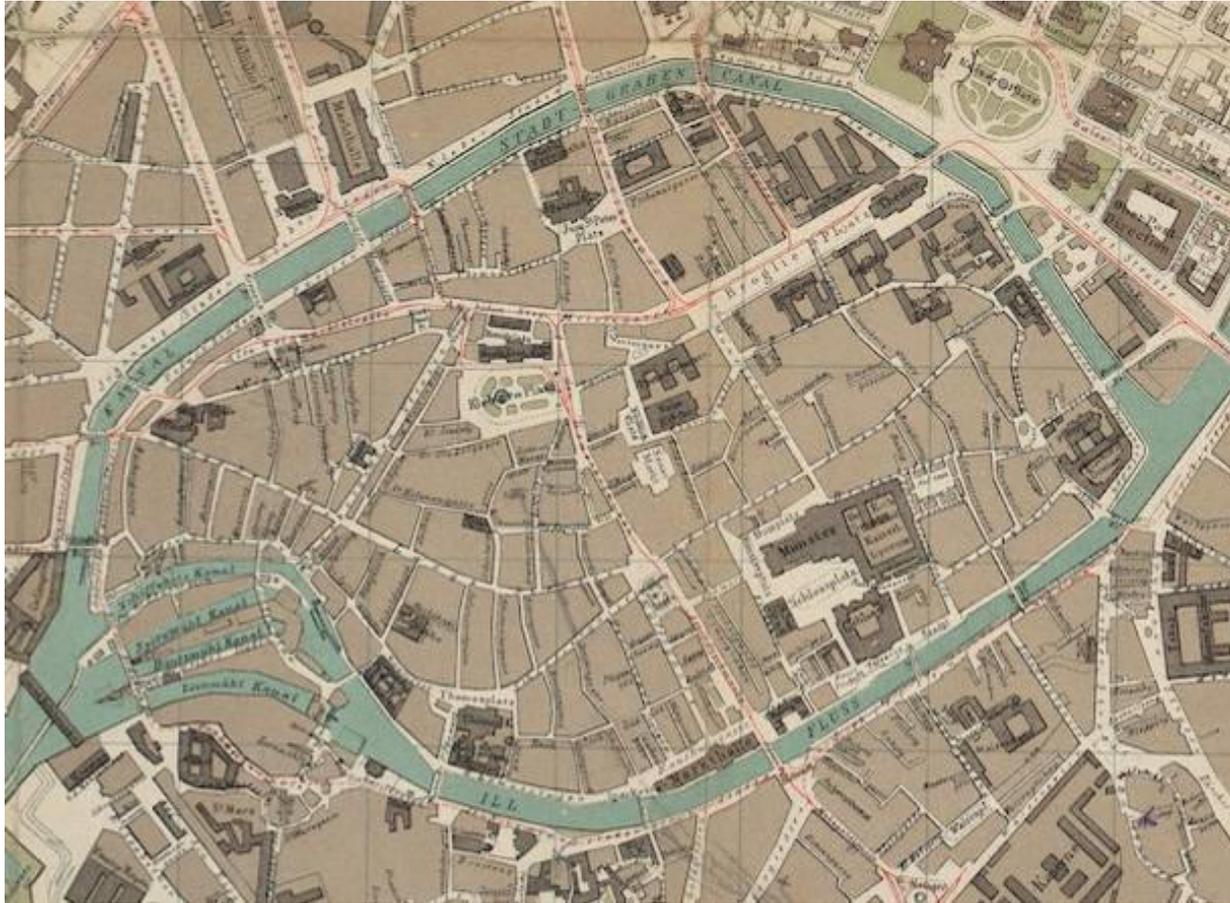
1880-2010
STRASBOURG
1910

Strasbourg
Communauté Urbaine

Plan de la première partie

1. Habiter le centre-ville de Strasbourg au début du XX^e siècle
2. Pourquoi une grande percée?
3. Avant de détruire: inventorier le patrimoine
4. Les démolitions des années 1910
5. Les démolitions des années 1930

1. Habiter le centre-ville de Strasbourg au début du XX^e siècle



Plan de Strasbourg vers 1900. ©Archives de Strasbourg.

En 1900, dans le centre ancien de Strasbourg, la densité du bâti est dense, les rues étroites et tortueuses.

La Grand' rue au sud et la rue du Jeu-des-Enfants constituent les seuls axes importants.

LES TOITS DE STRASBOURG VERS 1930. ©Archives de
Strasbourg, 1 Fi 22/2.

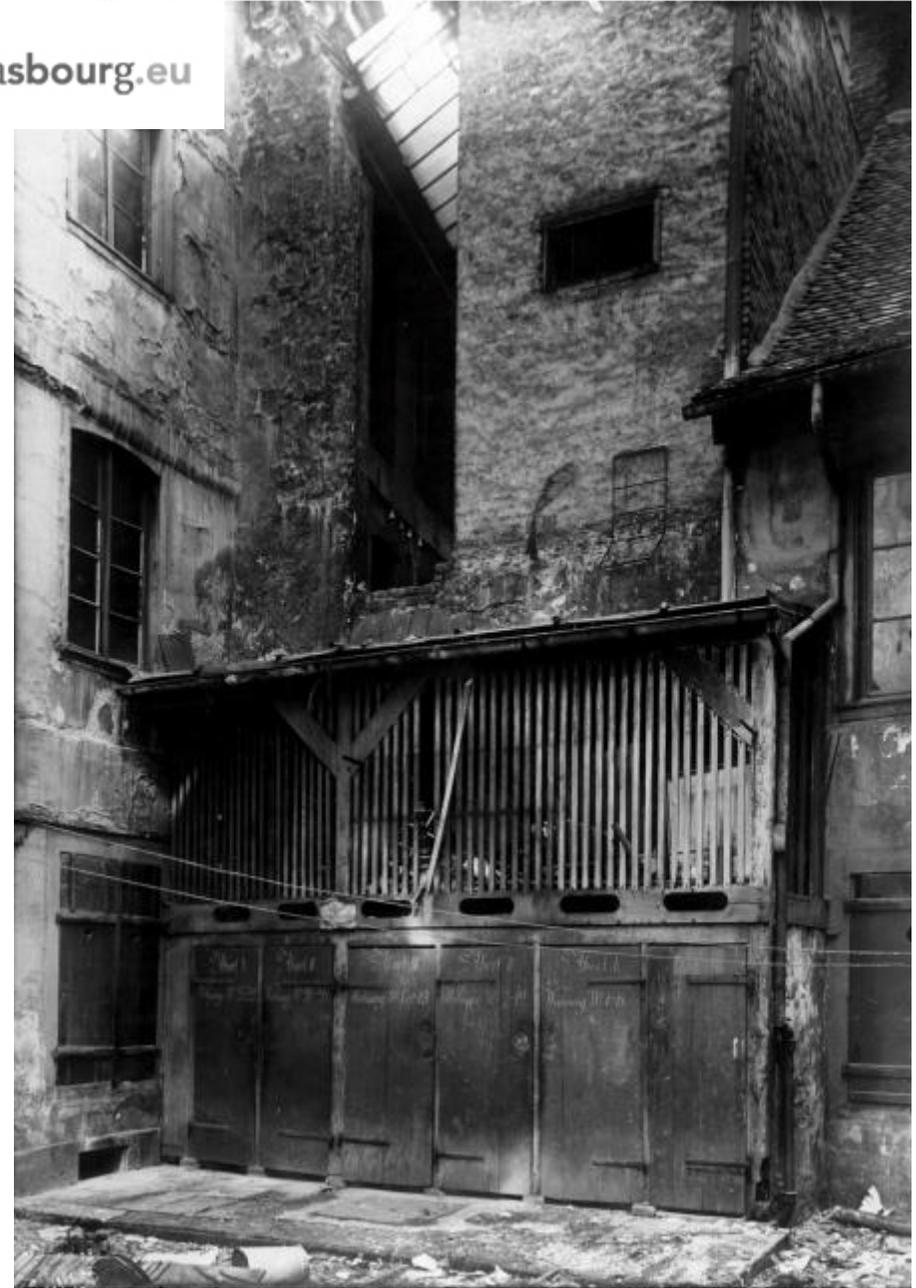


Rue du Jeu-des-Enfants. ©Archives de Strasbourg, 1 FI 22-8.





Rue de la chaîne. ©Archives de Strasbourg, 1 FI 26-29.



Rue du puits. ©Archives de Strasbourg, 1 FI 27-23.

La question de l'habitat insalubre dans la seconde moitié du XIX^e siècle et au début du XX^e siècle

Laurence Perry, directrice des Archives de Strasbourg, rappelle que « la municipalité strasbourgeoise se préoccupe de l'habitat insalubre dès la promulgation de la loi du 13 avril 1850 qui instaure les commissions municipales de logements insalubres. A cette date, Strasbourg étouffe alors littéralement dans ses fortifications. Les inspecteurs des logements parcourent la ville et signalent les locaux qui peuvent affecter la santé des habitants par manque d'air, de lumière ou par humidité.

En 1856, un particulier s'émeut et écrit au maire : « *l'état des petites rues étroites et de leurs habitations est une vraie calamité. Pour peu que l'on observe la population de ces lieux malsains, on est pénétré des sentiments les plus affligeants ; les hommes et les femmes généralement dans des haillons portent sur leurs traits l'empreinte de la misère, et leurs enfants, à peu d'exceptions près, sont rachitiques, écrouelleux, teigneux, d'une pâleur livide et crasseuse, annonçant l'existence malheureuse de leurs parents* ». Les causes en sont « *des logements humides privés d'air et de jour, leur malpropreté extrême paraissant n'avoir jamais été blanchis, et enfin le manque de nourriture saine et suffisante* ».



Rue de la Lie. ©Archives de Strasbourg, 1FI 27-30.

Rue de la Lie. ©Archives de Strasbourg, 1 FI 28-15.

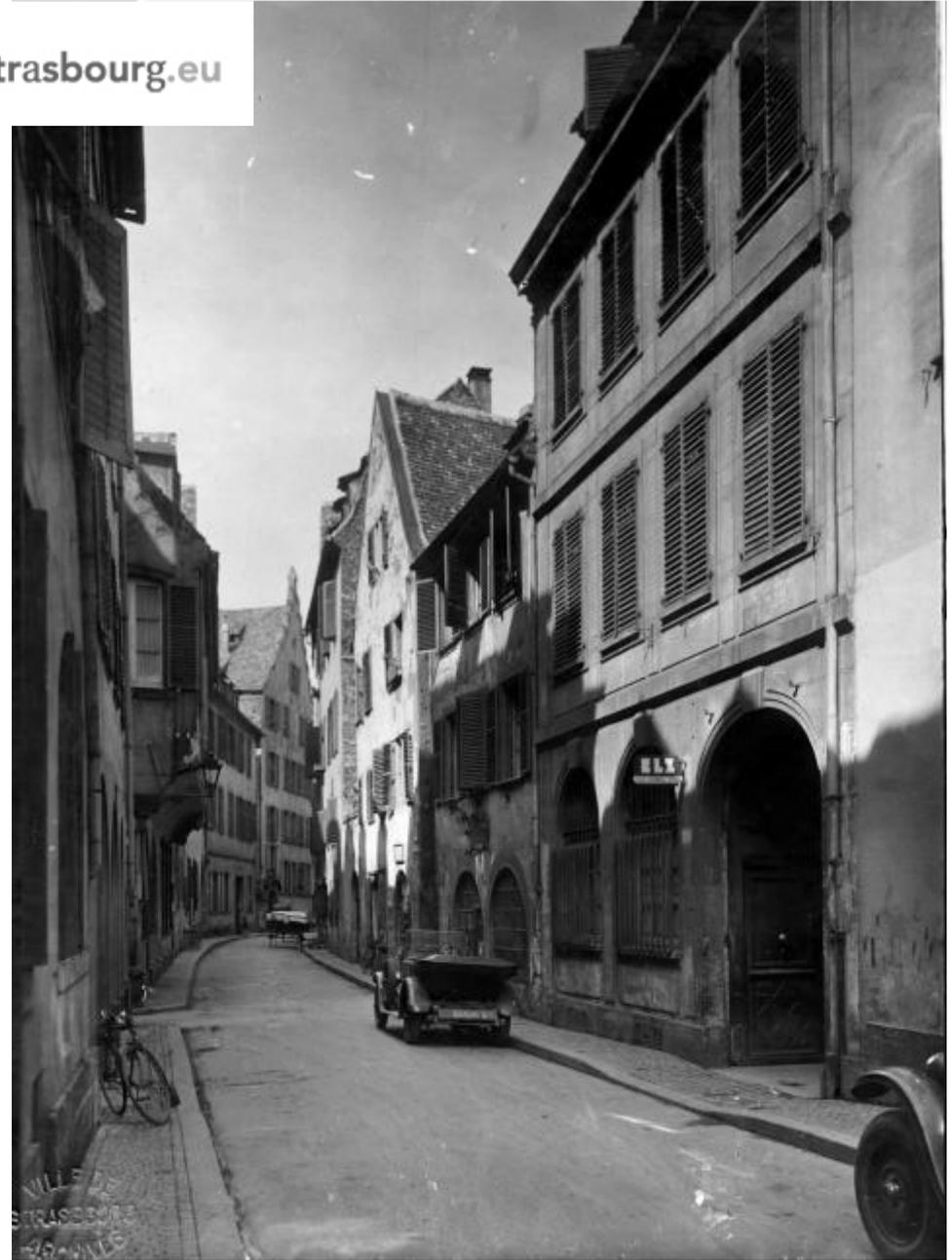
Les lieux d'aisance, adossés aux maisons ou devant les fenêtres créent des nuisances olfactives et contribuent à la propagation des maladies. Des tas de fumiers sont signalés dans les cours. Les tanneries déversent leurs déchets dans l'Ille. Les fossés urbains transformés en égouts à ciel ouvert ne disparaissent qu'avec la construction des égouts dans la seconde moitié du XIX^e siècle.

Cependant, en 1862, la commission impute la responsabilité de l'insalubrité aux habitants : de nombreuses fenêtres sont clouées 6 mois par an pour économiser le combustible. Elle décrit des logements d'une pièce, occupés par 4 personnes et plus, où l'on trouve tout à la fois le couchage, la cuisine et le séchoir.

Après le rattachement de l'Alsace-Moselle au *Reichsland*, la loi française de 1850 reste en vigueur. L'hygiène et son impact sur la santé sont en effet pris très au sérieux par les autorités allemandes. Le 15 décembre 1897, le conseil municipal institue une commission des logements dotée de pouvoirs élargis : elle peut fixer des amendes et imposer des travaux en menaçant d'une exécution forcée.

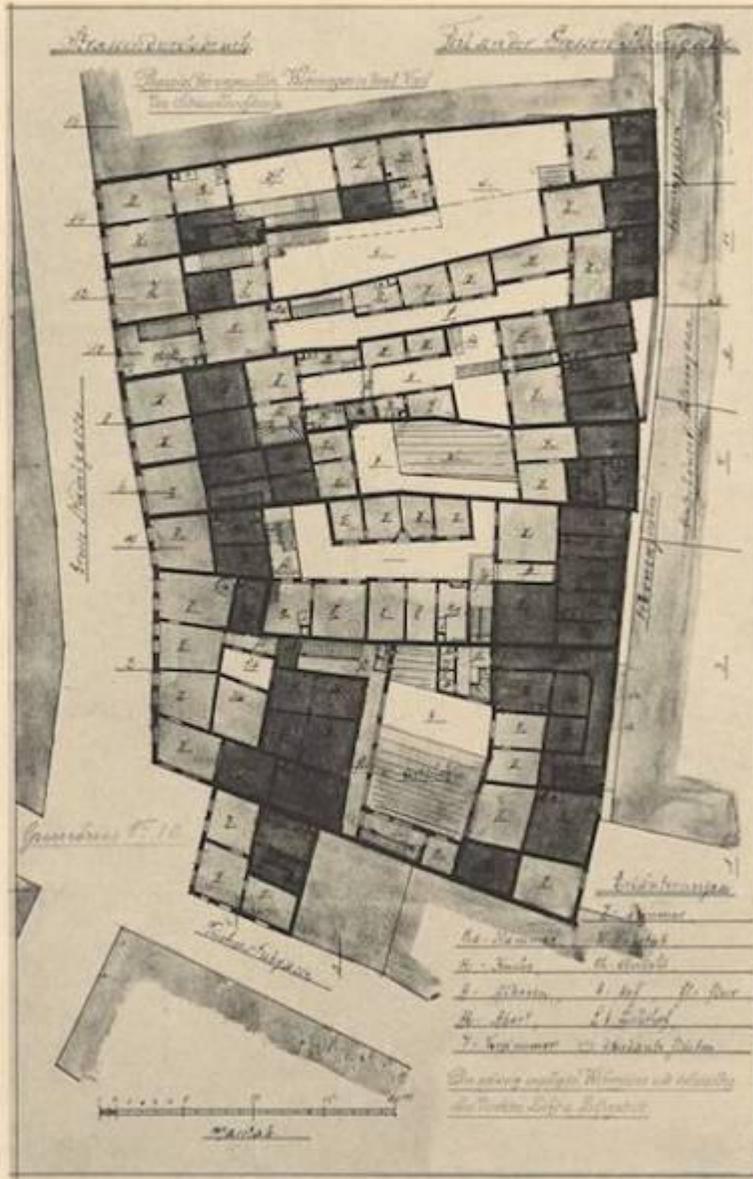


Rue de l'ail. ©Archives de Strasbourg, 1 FI 28-21.



Rue de l'ail. ©Archives de Strasbourg, 1 FI 29-4.

Beispiel der ungesunden Wohnungen des Strassendurchbruches.



Die schwarz angelegten Wohnräume sind vollständig ohne direkten Licht- und Luftzutritt.

L'état des logements est rendu responsable de nombreux problèmes de santé: tuberculose, fièvre rhumatisme, etc... La commission municipale des logements insalubres étudie particulièrement les logements des malades du poumon.

Il en ressort que :

20 % des « pulmonaires » vivent dans des pièces sombres

67 % dans 1 pièce ou deux

44 % partagent un lit avec les autres occupants

44 % gagneraient à changer de logement

15% vivent dans des conditions particulièrement insalubres.

Les logements de la vieille ville sont même qualifiés de « mortifères ».

Plan de masse des immeubles à démolir dans l'îlot à l'angle de la Grande Rue de la Grange et de la rue des drapiers. ©Archives de Strasbourg, 96 MW 9/2.

Ce plan, annexé au rapport du maire Schwander du 10 mai 1910, indique en noir les pièces des immeubles sans ouverture directe sur l'extérieur.



En 1910, la Ville fait photographier les cours et les intérieurs insalubres du centre historique pour justifier par l'image sa politique sociale et hygiéniste.

Intérieur, vers 1910. ©Archives de Strasbourg, 118 MW 69/1.

Pièce sans éclairage direct au n°15 de la Grand' rue, vers 1910. ©Archives de Strasbourg, 118 MW 78.



Des règles d'hygiène sont édictées autour de 1900 :

- les pièces principales doivent disposer d'une fenêtre d'au moins 1 m².
- Les pièces aveugles doivent servir uniquement de chambres à coucher quand le milieu de la pièce est distant de plus de 8 m d'une fenêtre et s'il n'y a pas une ouverture de 2 m² qui la relie à une pièce avec fenêtre.
- Chaque occupant doit disposer d'un lit.
- Il faut un point d'eau par maison. Un WC est demandé pour 15 personnes, il doit faire au moins 0,25 m², avoir une fenêtre directe, ne pas se trouver sous les escaliers et ne pas donner directement dans une cuisine, une chambre ou une pièce d'habitation.

En 1904, le *Kreisgesundheitsrat* diffuse des conseils pour des habitations saines. Il conseille de ne pas utiliser les pièces aveugles pour y vivre et y habiter, de prévoir 2,20 m² de surface et 2,20 m de hauteur pour les chambres d'adultes. Il condamne la clôture des pièces en hiver. On va même jusqu'à indiquer pendant combien d'heures il faut aérer la literie et quels animaux l'on peut tolérer dans la maison.



Intérieur strasbourgeois. ©Archives de Strasbourg, 118 MW 123.

Avec l'afflux de population – la population de Strasbourg double entre 1871 et 1905 -, le nombre de garnis (c'est-à-dire de meublés) augmente. En 1900, 3885 établissements louent des meublés à une population trop pauvre pour acquérir des meubles.

Selon un rapport de l'inspecteur des logements Klatte, daté de 1908, une bonne partie est occupée par des domestiques, des familles ouvrières ou des ouvriers célibataires qui vivent en concubinage.

Il s'agit de pièces étroites, dans des arrière-cours. Pour tout mobilier, un ou deux lits, un tout petit fourneau, une ou deux chaises, parfois une table, une commode ou une armoire. Le loyer s'élève à 3 à 7 marks par semaine, selon le nombre d'occupants. Pour économiser, tout se fait dans une unique pièce. L'entretien du logement laisse à désirer : la vaisselle n'est pas faite, la literie, une pailasse, n'est pas changée pendant des mois, même quand le locataire change ! Les toilettes sont dans la cour, les occupants utilisent des seaux hygiéniques.

Les garnis, ce sont aussi des chambres louées pour une nuit par les ouvriers. Les draps y sont changés seulement chaque mois. Souvent, les lits sont occupés par plus d'une personne.

Reconstitution d'un intérieur strasbourgeois modeste au début du XX^e siècle présentée lors de l'exposition.



Devant ce constat accablant, par délibération du 8 novembre 1899, le maire Back crée un *Sanierungsfonds*, destiné à l'assainissement de la vieille ville. Les maisons insalubres sont rachetées et démolies. Soit elles sont dans un tel état que les réparations sont déclarées impossibles, soit les occupants n'ont pas les moyens de financer les travaux.

Rendue plus efficace par les moyens financiers dont elle a été dotée, la commission des logements multiplie les interventions : 22 264 décisions sont prises avant 1910 et 1921 au niveau du conseil municipal.

Assez rapidement, la municipalité, avec à sa tête un maire remarquable, Rudolf Schwander, acquiert la conviction que seule une action d'envergure permettrait d'assainir convenablement la ville. Rénover le secteur entre la rue du Vieux-Marché-aux-Vins et la Haute-Montée impliquait en effet de démolir 126 maisons, abritant 914 foyers et 3 460 habitants. »

Laurence Perry, « La dimension hygiéniste et sociale de la grande percée », *Attention travaux. 1910 de la grande percée au Stockfeld*. Catalogue d'exposition, Archives de la ville et de la CUS, 2010.

Bericht an den Gemeinderat betr. die Durchführung des großen Straßendurchbruchs.

Am 10. Mai 1907 hat der Gemeinderat auf meinen Antrag beschlossen, durch die Altstadt einen großen Straßendurchbruch herzustellen und hat hierfür eine Anleihe in Höhe von 12 Millionen Mark bewilligt. Nunmehr nach dreijähriger Vorbereitung bin ich in der Lage, dem Gemeinderat endgültige Vorschläge über die Durchführung dieses Unternehmens zu machen. Bei der Bedeutung, die dieses Projekt für unsere Stadt nach den verschiedensten Richtungen hat und dem außerordentlichen Interesse, dem es in der Bürgerchaft seit dem ersten Bekanntwerden unangeseht begegnet ist, halte ich mich für verpflichtet, die Entstehung und bisherige Entwicklung des Unternehmens, sowie die von mir vorgeschlagene Lösung der Aufgabe vor der Öffentlichkeit ausführlich darzulegen.

Die heutige Stadt Straßburg besteht bekanntlich aus einem inneren, durch einen Wallgürtel abgeschlossenen Kern und einem Kranz von Vororten, und zwar ist diese Teilung des Stadtgebietes seit jeher eine Eigentümlichkeit unserer Stadt, als einer alten Festung, gewesen. Der einzige Unterschied zwischen einst und heute besteht darin, daß dieser innere Kern sich immer mehr ausgedehnt hat. Diese Ausdehnung ist, wie man sich durch einen Blick auf den im städtischen Museum ausgestellten Relieffplan der Stadt überzeugen kann, so vor sich gegangen, daß von einem Mittelpunkt, den Häusern um das hoch gelegene Münster herum, ausgehend, immer neue Ringe angefügt wurden. Wohl wurden auch in der Innenstadt die ursprünglich in reichem Maße dort vorhandenen Innenhöfe und Gärten im Lauf der Zeit immer mehr mit Hintergebäuden bebaut; allein die Straßenzüge selbst blieben hier ziemlich unverändert. Die Folge dieser eigentümlichen Entwicklung der Stadt ist gewesen, daß das Stadtgebiet wohl immer mehr nach außen zunahm, daß dagegen der alte Kern verhältnismäßig unberührt blieb. Dieser Entwicklung verdanken wir die Erhaltung unserer Altstadt, die unserem Städtebild den eigentümlichen Reiz ver-

leiht; allein auf der anderen Seite erhellt, daß der Moment kommen mußte, in dem dieser innere Kern in die neue Großstadt nicht mehr paßte, in dem die Gassen und Gäßchen der Altstadt nicht mehr in der Lage sind, den neuzeitlichen Verkehr aufzunehmen. Dieser Verkehr drängt sich naturgemäß im Zentrum der Stadt — und das ist die Altstadt — am meisten zusammen. Er wird durch die von allen Außenteilen strahlenförmig hereinführenden Straßenbahnlinien gesteigert und verlangt eine Häufigkeit und Schnelligkeit der Zugfolge, der die alten Straßebreiten der Altstadt oft nicht mehr genügen konnten. Infolgedessen drängte sich die Notwendigkeit auf, im Interesse des Verkehrs die alten Verkehrsadern durch die Innenstadt ganz wesentlich zu verbessern.

Zu dieser Erwägung kommt noch ein weiterer Gesichtspunkt. Dieselbe vorher geschilderte, eigentümliche Entwicklung der Innenstadt hat dahin geführt, daß die Zahl der für Geschäfte günstigen Lagen, im Gegensatz zu der großen Zunahme der Einwohnerzahl eine angemessene Vermehrung nicht erfahren konnte. Sollten also etwaige neue Geschäfte nicht gezwungen werden, die für sie günstigste Lage in der Innenstadt zu vermeiden, und sich mehr in der Peripherie anzuliebeln, so mußte die Gewinnung neuer Geschäftslagen im Zentrum der Stadt angestrebt werden. Insbesondere bestand die Gefahr, daß die teilweise so malerischen Häuser an den verschiedenen Stellen der Alt., die unserem Städtebild einen so besonderen Charakter verleihen, durch derartige Umbauten wesentlich in Mitleidenchaft gezogen wurden. Diese Forderung wurde im Interesse strebsamer Geschäftsinhaber um so dringlicher, als allmählich die Eigentümer der gut gelegenen Geschäftslagen eine solche Monopolstellung erlangt hatten, daß sie die Mieten für die Läden ihres Hauses teilweise ungewöhnlich steigern konnten. Hierdurch aber wurden zum Vorteil Weniger, die selbst daran ein eigenes Verdienst nur in den seltensten Fällen hatten, sowohl eine Reihe von

2. Pourquoi une grande percée?

RAPPORT PRÉSENTÉ AU CONSEIL MUNICIPAL SUR LA RÉALISATION DE LA GRANDE PERCÉE, 10 MAI 1910.

©Archives de Strasbourg, 96 MW 9/1.

La « Grande Percée » est née d'un double constat :

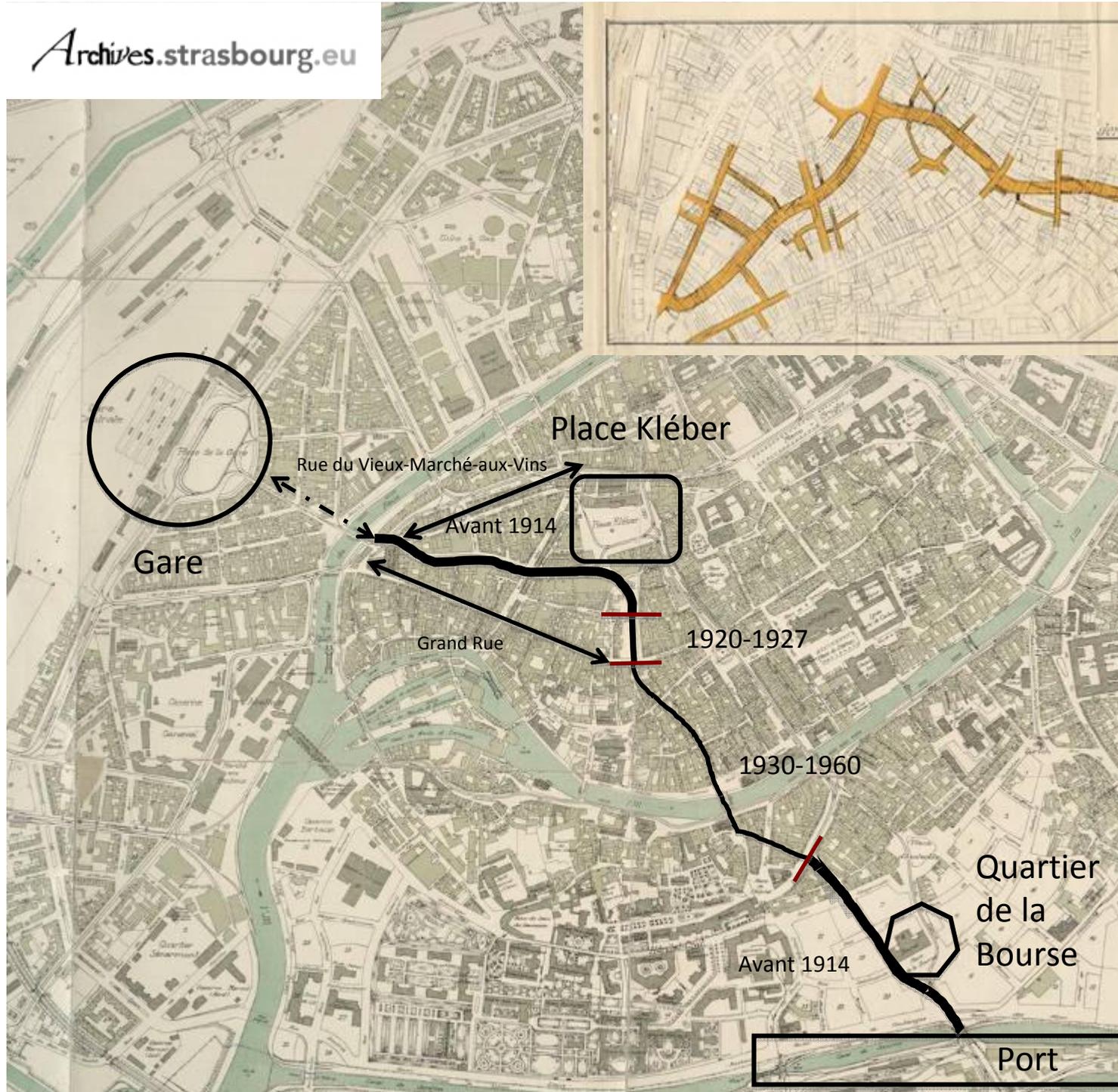
- les logements du centre-ville n'offrent aucune condition d'hygiène ni de salubrité à leurs occupants,
- la traversée de la ville entre la gare, le port et la ville nouvelle (le « quartier allemand » construit sur les plans de J-G.Conrath à partir de 1872) est rendu difficile par le tracé des rues anciennes.

La grande percée avait donc pour objectif de:

- ➔ Résoudre le problème de l'habitat insalubre dans le centre-ville ancien
- ➔ Créer un boulevard assez large pour y faire circuler le tramway sur deux voies (18 mètres)
- ➔ Construire des bâtiments modernes pouvant accueillir des magasins dignes de la capitale du *Reichsland*

L'opération prévoit l'ouverture d'une nouvelle rue entre le pont du Maire-Küss et la place Kléber, prolongée vers la place de la Bourse. Deux autres voies devaient partir de la place Kléber vers la place Impériale (actuelle place de la République) et vers la rue du Faubourg-de-Pierre, projets qui n'ont pas été entrepris.

Ces nouveaux tracés entraînaient la démolition des immeubles anciens et la construction d'ensembles locatifs dont les façades devaient relever d'une esthétique moderne. La *Süddeutsche Diskonto-Gesellschaft* de Mannheim et différents entrepreneurs obtinrent en bail emphytéotique la gestion des nouveaux immeubles.



PLAN DU TRACÉ PROJÉTÉ DE LA GRANDE PERCÉE, ANNEXÉ AU RAPPORT DU MAIRE SCHWANDER.
©Archives de Strasbourg, 96 MW 9/4

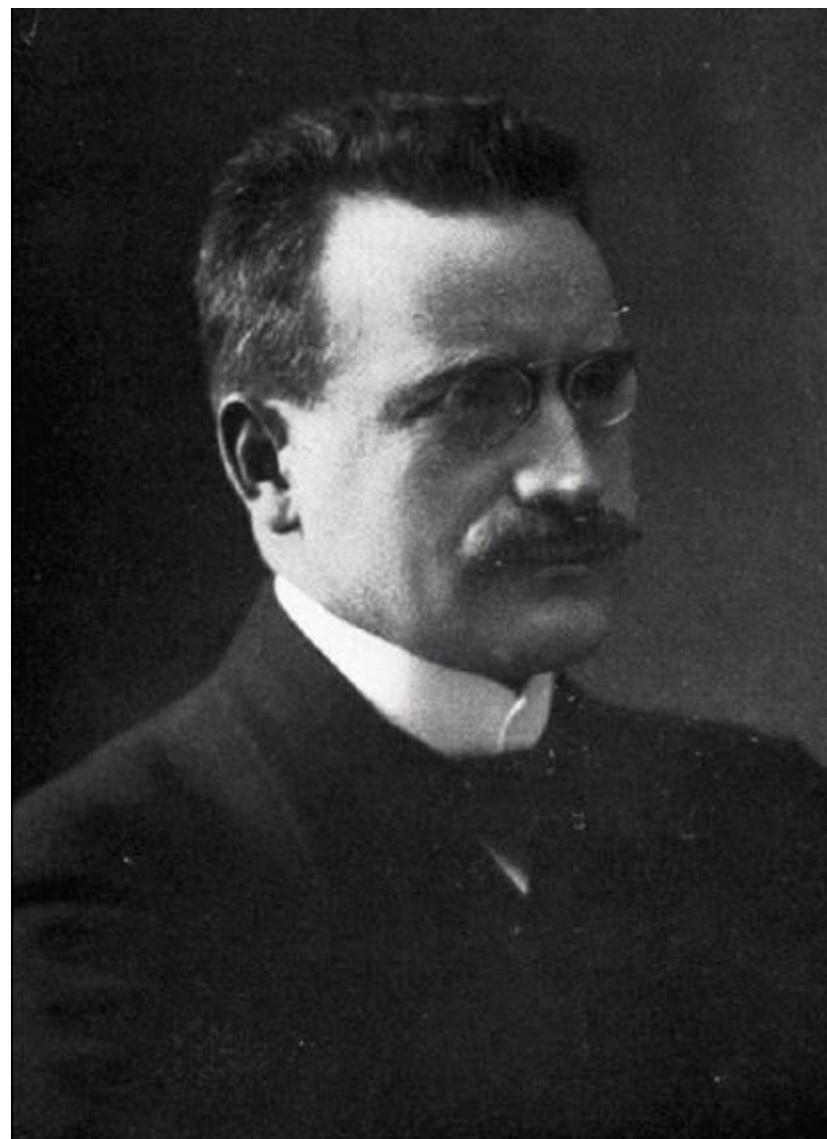
Plan de Strasbourg de 1924. ©Archives de Strasbourg.

L'initiateur du projet, le maire Rudolf Schwander

Sur proposition du maire Rudolf Schwander, le conseil municipal avait accepté en 1907 le principe de la Grande Percée, pour un budget de 12 millions de marks.

Avec le rapport présenté le 10 mai 1910, le maire présente au conseil les conditions techniques définitives de l'opération pour obtenir son aval. La grande Percée est lancée, elle se poursuit jusque dans les années 1950.

Né à Colmar en 1868, Rudolf Schwander devient en 1901 secrétaire général de l'Assistance publique à Strasbourg. Adjoint en 1902, il succède au maire Otto Back en 1906. Nommé Statthalter le 14 octobre 1918, il quitte la ville après le 11 novembre 1918.



RUDOLF SCHWANDER, MAIRE DE STRASBOURG DE 1906 À 1918. ©Archives de Strasbourg, BH 1591.



Rue de la Lie. ©Archives de Strasbourg, 1FI28-13.



Rue du bateau,. ©Archives de Strasbourg, 1FI30-8.

3. Avant de détruire, inventorier le patrimoine

Dès les débuts du projet, la perspective de voir disparaître des quartiers entiers du Strasbourg historique interpelle les érudits. La municipalité, sans remettre en question son élan de modernisation, propose alors de conserver le souvenir des immeubles destinés au pic des démolisseurs.

Une commission composée de personnalités est chargée de procéder à des relevés. Elle associe Johann Knauth, architecte de l'Œuvre Notre-Dame, Pierre Bucher, médecin et membre du groupe fondateur du Musée alsacien, Ernest Polaczek, professeur à l'université, Fritz Beblo, *Stadtbauinspektor*, le professeur Karl Statsmann, *Regierungsbaumeister*, le peintre Charles Stoskopf.

Fragebogen

zur feststellung der Altertümer in den
für den Strassendurchbruch zum Abbruch bestimmten Häusern
in Strassburg i. E. 1907.

Anmerkung: Den aufzuführenden Gegenständen ist ein Vermerk der Erhaltung hinzuzufügen und zwar bedeutet
+ sofort zu entfernen, × dringend zu erhalten, ○ an Ort und Stelle zu erhalten.
Diejenigen Gegenstände die sofort zu entfernen sind, sind umgehend dem Kaiserlichen Denkmal-Archiv
mitzuteilen.

Haus: Barbaragasse N° 2.

- a) Geschichtliches: *(Haus zu Merisol 1244, 1270, 1298. Merisol 1244, 1276, 1294, 1299, 1281, 1404 domus dicta Merissol 1224 Merisol 1270, Mexgrossel 1276, 1285, Merensod 1275, Mexsal 1276, 1475, Mexsod 1430. Zum Merisol alias zu St. Christoffel 1258, 1295, 1424. Zwei Häuser unter einem Dach zu Merisol und ist eins ein Orthus neben Johann Rebstock 1240. La Merisol prope domum quam domina Bildin sororibus construxit, 1270, prope domum der Bildinne 1285. (Sehr oft kommt die Benennung zu Merissol, für die Liebenmanngasse, St. Barbaragasse, und sogar St. Helmenngasse vor. Badestube 1316, 1323. Linder alten Badestuben (8 Liebenmannsg. Nr. 1) juxta der Gylhus zu der Schuren el tendes super fontem Bildin 1320. Haus des Rentmeisters (welcher?) mit zwei Thüren 1466 Dr. Sebald Hohenreiller, Hallortz, 1584. Dr. Sebald Rauenreiller 1587.*

- b) Zeitbestimmung: *Hauptbau spät got. im Kern.* *Fortsetzung Seite 4.*

- c) Zeichnerische Aufnahmen: *Streifen: Hof (Jugend), Grundriss, Querschnitt, (Portale, Fenster mit Rahmen), Details.*

- d) Photographische Aufnahmen:

Hofansicht

Formant trois équipes, ces historiens visitent à partir de novembre 1907 tous les immeubles situés sur le tracé. Munis d'une fiche signalétique pré-imprimée (exemple ci-contre), ils relèvent les éléments remarquables et demandent des prises de vues photographiques.

A la demande de la commission, quelques éléments remarquables sont déposés et remis aux musées. L'une des opérations les plus spectaculaires consiste à démonter la galerie du siège de la corporation des Maréchaux et à la remonter dans l'enceinte de l'actuel musée de l'Œuvre Notre-Dame.

Relevé photographique de la façade du presbytère de Saint-Pierre-le-Vieux, vers 1910. ©Archives de Strasbourg, 1 FI 19/7.

L'utilisation de la photographie est une innovation. La ville ne dispose pas encore de service compétent. On recrute alors des agents de l'Œuvre Notre-Dame qui, se prenant au jeu, réalisent plus du double de clichés initialement prévus !

Dans l'entre-deux-guerres, l'opération de relevés se poursuit avec une attention particulière de la part du conservateur des musées de Strasbourg, Hans Haug. Charles Freiermuth, photographe attitré de la ville, poursuit la collection de vues de grande qualité qui constitue une mémoire visuelle de ce Strasbourg disparu.

Archives.strasbourg.eu



4. Les démolitions des années 1910

Grand Rue. ©Archives de Strasbourg, 1 FI 33/6.



Rue du Fossé des Tanneurs. ©Archives de Strasbourg, 1 FI 21-12.



Ruelle Grethel. ©Archives de Strasbourg, 1 FI 31-27.

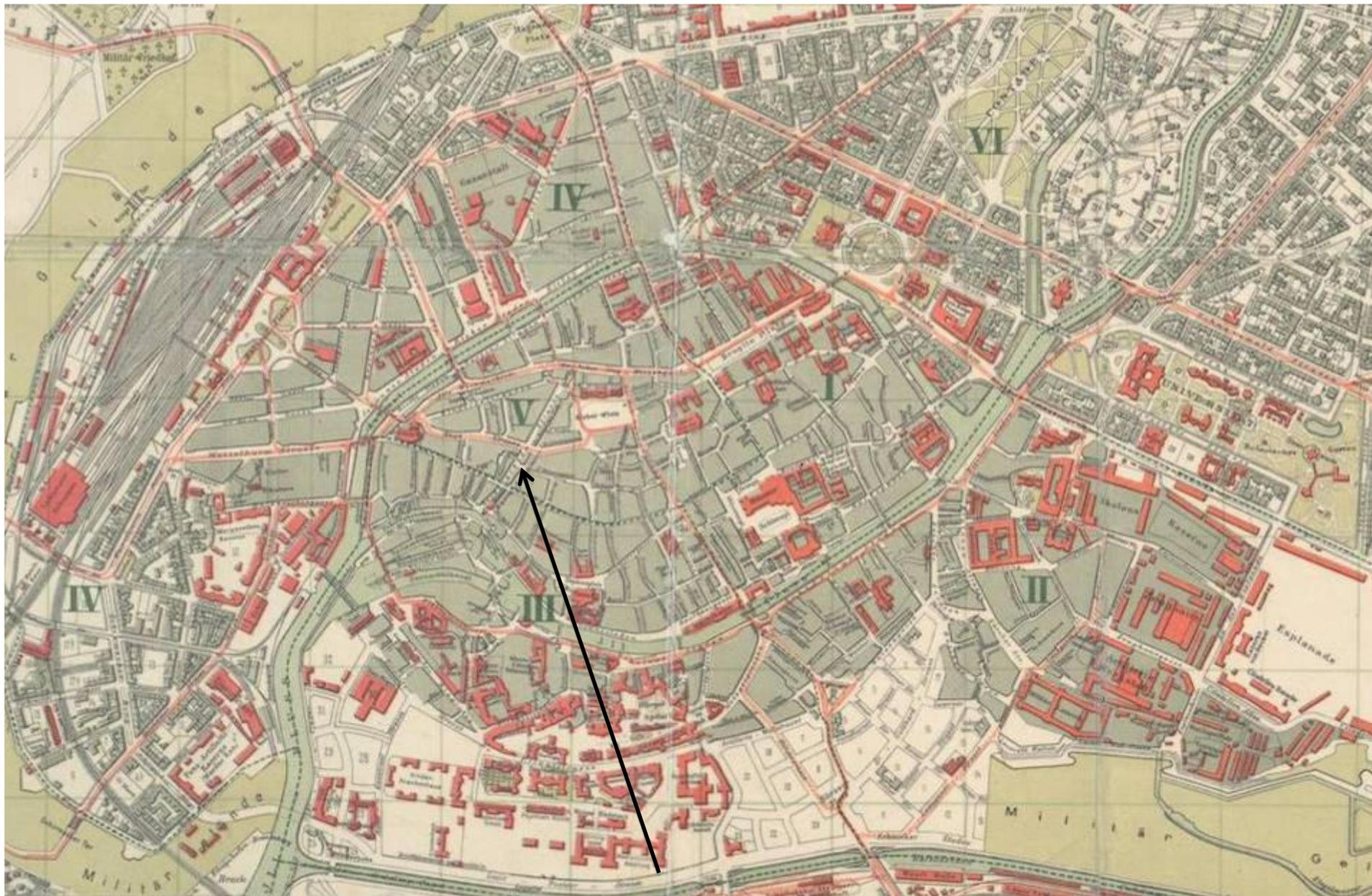


Grand' rue. ©Archives de Strasbourg, 1 FI 26-4.



6-12
Rue de l'argile. ©Archives de Strasbourg, 1 FI 24-23.





PLAN DE STRASBOURG EN 1914. ©Archives de Strasbourg.

Sept ans après le lancement du projet et 4 ans après le début du chantier, la grande Percée est une réalité, la *Neue Strasse* (actuelle rue du 22 Novembre) relie la gare à la place Kléber.

4. Les démolitions des années 1930



Rue des bouchers. ©Archives de Strasbourg, 1 FI 32-12.

Chantier de démolition dans le secteur de la rue d'or, vers 1930.
©Archives de Strasbourg, 1 FI 32-6.



©Archives de Strasbourg, 1 FI 31/13.



VILLE DE
STRASBOURG
ARCHIVES

Archives.strasbourg.eu

Fin de la première partie.....